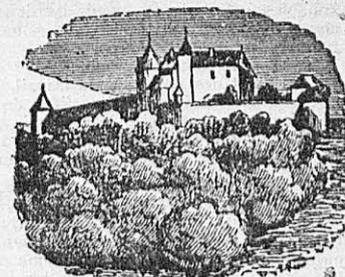




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE ROMONT: BULLE arr. 9^h 11^h 47 (d. j. f. 14^h 32) 15^h 20^h 12 - BULLE, dép. 7^h 23 (7^h 38) 10-- 13^h 06 17^h 58

ABONNEMENTS

| | | |
|----------|--------|---------|
| Suisse | 1 an | Fr. 6.— |
| » | 6 mois | » 3.— |
| Etranger | 1 an | » 10.— |
| » | 6 mois | » 5.50 |

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Canton de Fribourg | 20 cts. |
| Suisse | 25 » |
| Etranger | 30 » |
| Annances mortuaires et rétractations | 30 » |
| Réclames | 50 » |

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Nos trois éditions.

Le 3 janvier prochain, « LA GRUYÈRE » va entrer dans une phase nouvelle de son existence. Elle s'est décidée d'étendre le champ de son action. Les nombreux témoignages de sympathie dont elle est entourée et le réjouissant essor qu'elle a pris nous autorisent à entrevoir pour elle un fécond avenir.

Sans bruit et sans heurt, elle s'est introduite dans de nombreux foyers, comme une visiteuse qu'on attendait depuis longtemps. Dépassant les limites de la Gruyère et des hauts districts du canton, elle a pris pied solidement dans toutes les directions. Ne fallait-il pas qu'elle fasse un pas décisif dans la voie du progrès qu'elle-même prêchait et défend?

Lecteurs et amis, à quelle classe que vous apparteniez, nous sommes des vôtres, et vous êtes des nôtres, si vous voulez, dans la paix et l'ordre, avec les seules armes du droit, de l'instruction et du bulletin de vote, rechercher pour notre cher peuple gruyérien et fribourgeois plus d'indépendance, plus de bien-être, plus d'égalité.

Toute belle cause sera la nôtre, sans couleur de fortune ou d'infortune, et notre cause sera celle de toutes les nobles causes.

En avant la Grue!!!! Toujours plus haut, toujours plus loin!!!!

Nos jeunes.

Henri Bordeaux, dans une conférence très intéressante, a parlé de la jeune génération. Il a dit ce qu'il avait observé en toute objectivité, mais avec une sympathie clairvoyante.

L'illustre romancier est un jeune, malgré sa gloire déjà ancienne, car la jeune génération se compose de tous ceux qui ont compris les besoins des temps nouveaux et qui veulent apporter leur pierre à l'édifice de leur patrie, petite ou grande.

Quittant le général pour venir à particulier, nous constatons que notre canton a aussi sa jeune génération et nous percevons quotidiennement son ardent frémissement dans cette Gruyère où Dieu nous a fait le bonheur de naître.

La Gruyère est une unité historique et même ethnique. Elle a conservé malgré les vicissitudes historiques son caractère particulier. Essentiellement romand, son tempérament est resté enjoué et sentimental et son esprit est teinté de finesse, non certes d'une finesse académique, mais celle qui s'épanouit, comme une fleur printanière, dans le jardin des traditions ancestrales. Doué d'un sens critique averti, le Gruyérien aime à dire son opinion.

Or, ces qualités n'ont pas servi beaucoup, pendant ces derniers lustres, à la politique de notre Canton.

On a fait appel à la bonne volonté de nos gens, on s'est réclamé de principes généraux et les partis ont exigé la discipline.

La génération d'avant-guerre n'a pas demandé davantage. On s'explique ainsi notre ignorance profonde des détails, notre répulsion pour les questions techniques, l'apathie de la masse ainsi que celle de ses représentants au Grand-Conseil.

Si du choc des idées jaillit la lumière, on devrait conclure que le soleil ne se lève que rarement sur nos montagnes.

Mais les jeunes, à quelque parti qu'ils appartiennent, se signalent par leur énergie, le mépris des formules, leur réalisme politique, leur audace, et bien qu'ils soient gé-

néralement très patriotes, par leur « irrespect » pour l'autorité.

Autrefois, certaines auberges campagnardes ou citadines regorgaient, le dimanche ou les jours de fête, de jeunes gens qui jamaient comme des Turcs et buvaient... comme des Suisses. La volière est maintenant déserte et les oiseaux se sont envolés vers les montagnes ou les compétitions sportives. Ce que nos jeunes gens admirent, c'est la force, la santé, la vigueur, le courage.

Voyez-les dans la vie pratique. Quelle ardeur dans leur hâte de réussir! Quel dédain pour les belles phrases, pour la sentimentalité officielle, pour les clichés! Voulez-vous les convaincre? Parlez chiffres et affaires, faites-leur toucher du doigt les résultats tangibles, l'utilité immédiate. Peu leur chaut les formules magiques, les prédictions catastrophiques, la camaraderie des coulis. De l'air, de la lumière, parfois même des orages, nos jeunes regardent l'avenir sans crainte, car ils savent que la lutte, c'est la vie et leur patriotisme leur donne confiance dans les destinées du Canton.

Avouons que cet état d'esprit a le mérite de la nouveauté. Vous sursaluez? Oh! Rappelez-vous certaines réunions intercantonnales d'avant-guerre! Comme nos Fribourgeois étaient humbles et soumis! Pour un éloger bernois ou vaudois, ils auraient pris la lune entre les dents.

Qu'on me permette un souvenir personnel. Après un séjour de trois ans dans une colonie lointaine, j'eus la rare fortune d'y voir débarquer un compatriote dont le nom de famille est typiquement fribourgeois. On s'imagina sans peine avec quelle joie l'hébergeait cet hôte providentiel.

« Ainsi, mon cher Monsieur, lui dis-je après lui avoir serré la main, vous êtes Fribourgeois? »

« Oui, me répondit-il avec un air confus, mais j'habite Lausanne depuis plusieurs années! »

Le mufle! Il cherchait de la sorte à se racheter de la tare... fribourgeoise.

Actuellement nous ne trouverions que fort peu de jeunes gens aussi sollement puérils. Ils veulent au contraire vivre d'une vie fribourgeoise.

Le temps n'est plus où nos gens croyaient de bon ton de chercher leur manne intellectuelle dans les quotidiens lausannois ou genevois qui ne négligeaient pas l'occasion de les humilier dans leur petite patrie.

Les jeunes attendent de leur journal des discussions nourries, des opinions motivées, et surtout une complète indépendance.

Je signalai cependant leur manque de respect pour l'autorité.

J'ai assisté aujourd'hui même à une conversation typique entre jeunes gens. Un de nos magistrats était sur la sellette et l'un des interlocuteurs faisait remarquer combien nos Conseillers d'Etat avaient généralement hâte de jouer un rôle national et même mondial.

On voit, ajouta le plus jeune, que le bonheur des Fribourgeois ne leur suffit plus. Ils veulent éclairer le monde!

Ce scepticisme comporte des dangers. La jeune génération a des qualités et des défauts, mais elle a surtout une personnalité, une vie propre, et nous devons la comprendre, l'aimer, lui faire confiance et parfois la guider.

Elle est destinée à combler des lacunes évidentes, en rendant la maison des aîeux plus belle, plus grande, plus riche!

Jeunes gens, mes amis, haut les cœurs!

G.

L'industrie laitière dans le Jura français.

Les études fort intéressantes qui ont paru dans ce journal sur les problèmes divers de la fabrication et de l'écoulement du fromage de Gruyère nous engagent à voir ce qui se passe dans une des régions laitières par excellence de la France.

Le Jura français est une des provinces de notre grande voisine où l'industrie laitière est le mieux organisée et le plus prospère. Il doit cette richesse à la variété et à la qualité de ses pâturages, à l'importance de son cheptel bovin, à l'esprit d'entreprise et de discipline de ses habitants.

I Les pâturages et le troupeau.

Grâce à l'altitude relativement modérée, à l'excellence du sol calcaire, et surtout à l'humidité, les pâturages du Jura sont justement réputés. Les cultures fourragères s'étendent de plus en plus dans la riche plaine agricole de l'Ouest. Les hauts plateaux de l'Est ont des pacages plutôt maigres, mais très étendus.

L'élevage des bovidés est une des principales ressources des Jurassiens. Le bétail, qui a longtemps appartenu à des races locales diverses, va s'uniformisant et se rapproche nettement aujourd'hui d'un type unique: la race jurassique tachetée rouge, race à lait, race de travail et race de boucherie bien adaptée au milieu. Le climat humide du Jura, la qualité des fourrages, l'industrie fromagère plusieurs fois séculaire ont orienté les bovins vers la production du lait. Actuellement, la production moyenne annuelle d'une vache est évaluée à 2.075 litres de lait. Le troupeau du département du Jura est évalué à 150.000 têtes environ, dont 70.000 vaches laitières. L'élevage se fait dans les mêmes conditions que dans les Alpes: estivage sur les hauteurs, hivernage à l'étable, où les bestiaux sont nourris avec le foin des prés des vallées ou les produits des cultures fourragères de la plaine.

II Les fruitières.

Depuis le moyen âge, l'industrie fromagère du Jura est organisée d'après le principe de l'association, grâce aux fruitières. Ces associations, qui ont longtemps fonctionné sans le secours de la loi sont aujourd'hui dotées de la capacité juridique et fonctionnent d'après des contrats qui rappellent en grande partie les usages appliqués de temps immémorial dans le Haut-Jura.

L'exploitation a lieu sous le régime de la coopérative de production.

Le fromage dit de Gruyère est fabriqué par un fromager rémunéré aux 100 kilos ou aux 100 fr. de vente, puis vendu au nom de la collectivité, représentée par un conseil de gérance dont le trésorier répartit le produit net au prorata des apports enregistrés pendant la période correspondante.

Jadis, ces apports étaient marqués sur une double planchette. Aujourd'hui, sauf dans quelques cantons de la montagne où l'organisation archaïque s'est maintenue, chaque associé a un carnet individuel et chaque fruitière un livre de réceptions.

III. Le chalet.

Chaque fruitière a pour siège un chalet, érigé aux frais de l'association ou de la commune. Il est construit généralement au centre de la zone habitée par les sociétaires. Plus ou moins grand, plus ou moins luxueux, suivant les ressources locales, il est un peu l'âme du village.

Le chalet est édifié le plus souvent au contre-bas d'une prise d'eau facile à évacuer après son passage dans les rafraichissoirs et l'écoulement des travaux de propreté. Il comprend généralement: 1. au sous-sol, des caves; 2. à l'étage le logement du fromager et la salle de réunion du Conseil d'administration; 3. au rez-de-chaussée, une salle de réception du lait, une salle d'écrémage orientée au nord, pourvue de bassins en ciment pour l'écrémage spontané, une salle de fabrication, où se trouvent les chaudières, les pressoirs, les appareils d'écrémage centrifuge à bras ou à moteur, les brassoirs, le tranche-caillé, l'étuve à pression, etc. Pour le Gruyère, on emploie des chaudières de 500 à 650 litres; pour les grosses pièces, genre Emmenthal, leur contenance atteint 1.100 litres et même 1.300 litres.

(A suivre).

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les sœurs latines.

Les liens de parenté, qui se sont si considérablement relâchés au sein de la famille, ont subi un assaut parallèle pour ce qui concerne les nations. C'est ainsi que le bloc slave a fait faillite et que la formule « les Balkans aux balkaniques » ne répond aujourd'hui à rien de réel.

Car, bien que les Etats qui se partagent le territoire balkanique soient indépendants, ils ont perdu leur communauté d'idée et d'intérêt.

Mais les « sœurs latines » se réclament encore d'une tradition qui voulait que tout spécialement l'Italie et la France marchent la main dans la main. On se souvient de l'appui fervent que rencontrèrent auprès de la France les promoteurs de l'unité italienne, au siècle dernier.

Or, une fissure s'est produite dans ce bloc latin, qui, de fait, n'exista jamais qu'occasionnellement. Les relations franco-italiennes sont fort tendues.

Ce état de choses, nous le disions dernièrement, est dû au fait que l'Italie s'estime lésée dans le partage du « butin » qui a suivi la victoire des alliés. De plus, l'embarras que constitue pour elle le surpeuplement du royaume l'entraîne à des visées coloniales qui la mettent aux prises avec différentes nations, la France d'abord. Les fascistes accusent également la France de donner asile à toutes les conspirations anti-fascistes, n'ayant point l'intuition qu'un pays où vit encore la liberté peut brider sur l'étendue de son territoire les menées révolutionnaires mais non adopter les mesures exclusivistes et terroristes qui sont entrées dans les mœurs de la nouvelle Italie.

La tension franco-italienne, on ne saurait se le dissimuler, est grosse de menaces. Aussi essaye-t-on, malgré des dispositions presque inquiétantes de la presse et de l'opinion fasciste, de trouver un terrain d'entente entre les « sœurs latines ». Le *modus vivendi* concernant le droit d'établissement réciproque qui vient d'être signé à Paris, s'il a trouvé un écho bienfaisant dans les milieux officiels romains, n'a pas eu l'heur d'apaiser les haines des fascistes en général. Pour ceux-là, la France demeure l'ennemie qui jette son holà devant le développement et l'expansion de l'Italie fasciste.

Les Italiens s'imaginent volontiers que parce que les méthodes qu'ils ont instaurées chez eux ne sont pas vues d'un bon œil dans les pays à tempérament démocratique, l'Europe les jalouse et les contrecarre. Grossière erreur! L'Europe veut seulement que Rome respecte les traités et ne rallume point le feu de la guerre qui vient de s'éteindre par d'imprudentes et belliqueuses revendications.

La France, fort malmenée dans certaine presse ultramontaine, fait actuellement des avances discrètes à l'Italie. Elle propose par la bouche de son ministre des affaires étrangères M. Briand, d'étudier d'un commun accord le problème de l'expansion nécessaire des Romains et de rechercher les causes du malaise qui subsiste entre les deux pays et les moyens de le faire disparaître. Le gouvernement de M. Mussolini aura-t-il la force de saisir la planche de salut et de profiter de l'occasion qui lui est offerte de résoudre une situation qui lui est favorable et qui pourrait entraîner à de catastrophiques conflits? Il est permis d'en douter, à entendre le langage de certains journaux fascistes. Les nouvelles selon lesquelles M. Briand se rendrait à Rome après l'assemblée de Genève sont démenties par les journaux français. Il ne faut donc pas trop se presser de croire que la tension franco-italienne est près d'arriver à une heureuse solution.

Il est infiniment désirable que les deux « sœurs latines » travaillent d'un commun accord à l'établissement d'une paix solide en Europe. Leurs voix conjoints n'en seront que mieux écoutées.

Au paradis du travail.

Le Département américain du travail a fait au Congrès son rapport annuel. Les termes de ce document font ressortir la coopération de plus en plus effective du capital et du travail qui se dessine dans l'industrie américaine. Depuis cinq ans, y est-il dit, aucune grève générale ne s'est déclarée en Amérique, si ce n'est dans l'industrie du charbon. Les salaires élevés ont contribué à la prospérité du pays. Voilà qui est suggestif et plein d'enseignement. Ce n'est pas par la lutte des classes que

ar ce clair matin d'avril,
ilait s'y décider définit-

l'établit entre le docteur
ait chez eux le foyer qui
intérieur. Il fut invité,
aplicité, à partager avec
s de famille du diman-
bourgeoisement. Véronie
e déployait ses plus fins
pour son cher docteur,
avait si poliment accueil-
elle sonnait à sa porte.
accourut en pleurs, le
celui qu'elle appelait « le

oute que nous ne som-
mille francs de rente en-

haut-le-corps; il n'avait
pauvreté chez des gens
ir un certain rang. Il se
ons auxquelles ils avaient
ait tout attristé par cette
e fut encore bien plus,
nuant son récit, lui con-
selles faisaient des tra-
de grands entrepreneurs

omies faites sou à sou
à la fiancée du capitaine

contait sans interrompre.
(A suivre.)

l'impression
ie du journal.

: Alph. Glasson, Bulle.

mère
pente

oute à son café
et rien d'autre.

onnaissieur en
„Arome“ rend
nte, plus riche
corée „Arome“
ritable arôme“.
nt.

ire un essai ce soir
„Arome“ bleu-blanc
à ce que ce soit de
te des contrefaçons.
Helvetia Langenthal

AD

IX bestiaux

bre 1927

aire & foire.

mbre

Concert

du Tilleul

RIQUE

tre.

Famille PUGIN.

oeaux d'hiver

ODES de

GLASSON

étage

BULLE. —

peaux à 5 Fr.

VENDRE

domaine

and rapport, bien situé dans
nyère.

resser à Publicitas Bulle,
P. 2561 B.

SYKOS

Le célèbre adjuvant de café 1/2 Kg. 0,50

ABONNEZ-VOUS A „LA GRUYÈRE“

L'on peut entrevoir un avenir meilleur pour la classe ouvrière, mais bien par une entente entre patrons et ouvriers.

Le rapport ajoute cependant : « Au sujet des accidents du travail, la nation ne peut pas continuer à être fière de la prospérité de ses industries tant que la machine-rie use, dans des accidents qu'on pourrait empêcher, 63 hommes par jour et en inutile 105.000 par an.

En marge de la S. d. N.

Les entretiens se poursuivent activement, à Genève, en vue d'amener la Lithuanie à une entente avec la Pologne. On affirme qu'un pas important, sans qu'il puisse être considéré comme décisif, a été accompli. On considère que la question de l'attribution de Wilna ne doit plus être soulevée, puisque la décision de la S. d. N. a attribué cette ville à la Pologne, à qui elle semble revenir de droit. Il ne reste plus qu'à désigner une commission mixte qui étudiera la liquidation des questions litigieuses entre les deux pays. Les grandes puissances, par l'organe de leurs délégués à Genève, s'emploient à faciliter la solution du conflit. Des entrevues ont eu lieu dans ce but, et elles se poursuivront dès l'arrivée du maréchal Pilsudski, qui est attendu aujourd'hui même à Genève.

Mais l'intérêt passionnant de la présente session du Conseil réside dans les entretiens qu'a sollicités M. Litvinof, délégué russe, auprès des hommes d'Etat des grandes puissances « capitalistes ». On essaie de tirer des conclusions diverses de ces entrevues qui témoignent du désir qu'ont les Soviets de renouer des relations nécessaires avec les Etats de l'Europe occidentale. Avec M. Briand, M. Litvinof aurait mis le point final au différend relatif au rappel de l'ambassadeur Rakowsky ; avec M. Chamberlin, il aurait tenté en vain de chercher un terrain d'entente pour le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Angleterre ; avec MM. Zaleski et Woldemars, il serait intervenu dans le conflit polono-lithuanien.

On ne sait rien de précis, sauf que le délégué bolchéviste n'a pu apporter le témoignage que la Russie rouge se désolidarise d'avec la IIIe Internationale. Or, les puissances ne feront aucun pas vers une entente avec le gouvernement de Moscou avant qu'une telle preuve ait été apportée.

Il convient donc de ne rien inférer pour le moment des fameux entretiens de Genève.

SUISSE

† Colonel Sprecher von Bernegg

Mardi soir est décédé à l'hôpital de Wallenstadt le colonel Sprecher von Bernegg, commandant de corps, ancien chef de l'état-major général, durant la guerre.

Le défunt, qui avait subi une opération très réussie de l'appendicite, s'est affaibli graduellement et a succombé au bout de quelques jours à la péritonite.

Le colonel Sprecher joua un grand rôle dans l'armée suisse avant et pendant la guerre mondiale. Il a laissé des traces heureuses et profondes dans l'organisation de l'armée et l'on peut dire que cette dernière lui doit de s'être trouvée à la hauteur de sa tâche au début des hostilités.

Le colonel Sprecher fut mêlé à la fameuse affaire des colonels, dont il prit la défense, ce qui lui valut de nombreuses critiques.

Aujourd'hui, les années ont jeté un jour nouveau sur cette affaire et le rôle tenu par l'ancien chef de l'état-major en est rehaussé.

C'est une belle et honorable figure qui disparaît de la scène militaire suisse.

Aux Chambres fédérales.

Au National, 17 orateurs se sont inscrits pour la discussion sur l'initiative rétablissant l'existence légale des jeux dans les kursaals. Les deux idées sont habilement défendues. Il semble cependant que le point de vue favorable au rétablissement l'emportera. Il faudra encore acquiescer l'adhésion des Etats et surtout celle du peuple, qui sera difficile à obtenir.

Aux Etats, l'imposition sur les coupons étrangers est rejetée par 34 voix contre 2.

Les commissions des finances des deux Chambres proposeront à l'Assemblée fédérale l'augmentation du traitement des conseillers fédéraux, qui sera porté à 32.000 fr. par an, avec un supplément de fr. 3.000 pour le président. Celui du chancelier est porté de fr. 18.000 à fr. 20.000.

Cette mesure se justifie par l'augmentation constante des charges de nos magistrats. On peut se demander cependant si elle sera bien vue du peuple à un moment où l'on prêche l'économie et où l'on augmente les impôts et baisse les traitements.

Les groupes se sont réunis et ont établi leur ligne de conduite générale.

Au National. — M. Walther, catholique-conservateur, de Lucerne, est élu vice-président par 108 voix contre 35 accordées à M. Grimm, candidat socialiste.

Un prêt de fr. 3 à 400.000 est voté sans discussion en faveur de la directe Berne-Neuchâtel.

Au National. — L'initiative concernant le rétablissement des jeux dans les kursaals est recommandée au peuple par 110 voix contre 53 et 6 abstentions.

Aux Etats. — On discute la question du réta-

blissement des cours de répétition pour la landwehr. Le Conseil fédéral présentera aux Chambres un projet spécial.

Nos négociations commerciales avec la France.

La conférence de Berne a donné d'heureux résultats et l'on est arrivé à l'entente, ou à peu près, au sujet de diverses catégories de produits, par exemple la soierie et l'industrie chimique. On espère arriver à une solution satisfaisante pour d'autres catégories.

Les délégués se sont séparés lundi soir, les pourparlers reprendront aujourd'hui même à Paris.

En somme une amélioration notable est à signaler et l'on a remarqué la volonté des deux parties de rechercher un terrain d'entente.

FRIBOURG

M. Emile Savoy président du Conseil des Etats.

La ville de Fribourg a ménagé une enthousiaste réception à M. Emile Savoy, conseiller d'Etat, appelé aux fonctions de président du Conseil des Etats. Autorités, sociétés et population ont tenu à manifester leur sympathie à l'honorable magistrat qui représente notre canton au Sénat helvétique.

Rappelons que M. Savoy, né en 1877, fut durant six ans préfet de Bulle. C'est de ce poste qu'il fut appelé par le Grand Conseil à siéger au gouvernement.

L'élu s'est consacré surtout à l'étude des questions sociales et agricoles et préside actuellement diverses organisations agricoles romandes.

En marge du paupérisme.

Le Conseil d'Etat a pris les dispositions suivantes :

Vu l'arrêté du 31 mars 1924 répartissant les communes en six classes pour la fixation du prix de pension des aliénés assistés, placés à l'asile de Marsens ;

A teneur de l'article 16 de la loi du 17 novembre 1869 sur l'assistance et la mendicité, les préfectures sont chargées de procéder, dans une proportion équitable, à la répartition des frais d'assistance d'indigents ressortissants de deux ou plusieurs communes du canton.

Il régit, toutefois, une assez grande diversité dans le mode de répartition adopté par les préfectures et certains conflits peuvent surgir lorsque des communes appartenant à des districts entrent en ligne de compte.

Il importe donc d'établir des règles uniformes en vue de cette répartition.

Sur la proposition de la direction de l'intérieur,

Arrête :

Article premier. — Sont prises comme bases de la répartition des frais d'assistance pour ressortissants de plusieurs communes du canton, les normes et proportions, prévues par l'arrêté susvisé du 31 mars 1924, soit :

Commune de 1re classe, 2 fr. 50 ; de 2me classe, 2 fr. 30 ; de 3me classe, 2 fr. ; de 4me classe, 1 fr. 70 ; de 5me classe, 1 fr. 30 ; de 6me classe, 1 fr.

Les ouvriers consciencieux.

Lundi, jour de la foire de Fribourg, une personne perdit son portefeuille, contenant la jolie somme de fr. 2.500

Un ouvrier-charpentier, M. Decorvet Jean, ayant trouvé la précieuse pochette, s'empressa de l'apporter à la police locale, où, peu après, le propriétaire reentra en possession de son argent.

L'affermage de la chasse.

Les électeurs saint-gallois ont repoussé, dimanche, par plus de 2.500 voix de majorité, la loi sur les chasses gardées, qui était soumise à la votation populaire.

C'est un geste de saine démocratie que vient d'accomplir le peuple de St-Gall. Quoi qu'on dise, il demeure que l'affermage de la chasse, dut-il rapporter davantage que le système actuel, ce que nous ne croyons pas, ressemble comme un frère à la prérogative seigneuriale d'antan. Malgré tous les démentis qui se sont faits jour, on ne saurait prétendre que le système de l'affermage permet à tous les citoyens de s'adonner au « sport » de la chasse. Actuellement, un permis se paye un prix fixe, sans concurrence possible. Les « chasses gardées » ouvrent la voie à toutes les surenchères, à toutes les compromissions. Elle sont tout que démocratiques.

Nous devons trouver d'autres moyens, sans nous astreindre à revenir aux vieilles traditions féodales, de faire face à une situation économique qui n'est pas désespérée et qui serait meilleure si l'on avait su toujours réfréner des désirs de grandeur peu conformes à notre modeste ménage cantonal et favoriser le développement industriel de notre petite république en faisant taire des sentiments intéressés et mesquins qui n'eurent rien de commun avec le souci du bien-être du peuple.

Nous n'avons pas voulu des seigneurs du pain, pourquoi ouvririons-nous nos portes à ceux de la chasse ?

Et, surtout ne composons pas une mixture indigeste avec un calcul économique et une conquête de la civilisation. Il faudra, après avoir tendu le petit doigt, donner toute la main.

Nous sommes persuadés que le peuple fribourgeois, d'un élan unanime, se dressera contre l'assaut sournois qui est mené à l'égard d'une parcelle de son indépendance.

(Correspondance).

Chronique châtelaine.

Nécrologie.

Mercredi soir est décédée, après une courte maladie, Mme Victorine Lambert, sage-femme. C'était une épouse et une mère dévouée que la mort a ravie trop tôt à l'affection des siens. Son existence fut une suite ininterrompue de travail, de probité et de dévouement.

A sa famille si cruellement éprouvée nous présentons nos condoléances émues.

Club Alpin, Section Dent-de-Lys.

Cette société eut son assemblée générale mer-

credi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. A. Savoy.

Le rapport présidentiel fit constater la bonne marche et la grande activité de cette section.

Le Comité a été constitué comme suit : Président : M. Paul Bossy, chef de gare ; vice-président : M. A. Savoy ; secrétaire : B. Hutwyler ; caissier : M. Jos. Pilloud.

GRUYÈRE

Soirée-choucroûte.

Nous rappelons à nos nombreux amis que la soirée-choucroûte du Cercle des Arts et Métiers aura lieu samedi 17 décembre courant. Afin d'éviter l'encombrement, qu'ils veuillent bien retenir les cartes avant cette date au Café du Tonnelier.

Loto du Football.

C'est donc dimanche soir, 11 décembre, que nos amis du Football organisent leur loto annuel. Car les sociétés ne vivent pas seulement des manifestations qu'applaudissent d'enthousiastes spectateurs. La caisse du Football est mise à forte contribution et les déplacements où les « as » du ballon s'en vont défendre nos couleurs ne vont pas sans de grands frais. Il faut de temps à autre renflouer le navire.

La population bulloise, à laquelle on ne fait pas appel en vain, apportera à ses amis des Agges l'appui financier qu'ils réclament. Malgré la multiplicité des manifestations locales, elle trouvera le temps et l'obole pour encourager le sport par excellence de la jeunesse moderne, le football.

D'ailleurs, outre les lots qui vont pleuvoir sur les favorisés de dame Fortune, il y aura, en guise de remerciement et de point final, « Le portrait de mon oncle », piécette charmante, à la portée de tous, et qui déridera malgré eux les auditeurs dédaignés par la chance capricieuse.

Un concert de „La Lyre“, à Broc.

L'excellente fanfare de Broc organise, dimanche 11 décembre, en matinée et en soirée, et samedi soir, 17 décembre, à 20 heures, son concert représentation annuel.

On sait le travail intense que fournit cette belle phalange de musiciens, sous la direction de M. le professeur Kiek, pour rehausser toutes les cérémonies de la petite cité industrielle et porter à un degré toujours plus élevé la culture musicale de ses membres. La population de Broc, qui aime à applaudir sa chère musique dans les fêtes et les manifestations publiques, saura lui prouver qu'elle sait ouvrir son gousset et répondre à l'appel des sociétés qui lui tiennent à cœur et dont la renommée porte au loin le nom de leur localité. La « Lyre » mérite l'appui moral et financier du public et nombreux seront dimanche et samedi prochains ceux qui voudront être ses amis.

Relevons l'ampleur et la superbe composition du programme, qui, dans cinq numéros, rassemble des œuvres de haute valeur et de grande envergure.

Sans parler de la brillante marche de Blankenburg, « A l'attaque », on y trouve la difficile « Ouverture de la flûte enchantée », de Mozart, « Dis-moi tu, dis-moi toi », belle valse de Strauss, « La Walkyrie » composition originale et puissante de Wagner, et « Les noces de Jeannette », ouverture, de Massé.

Il n'est pas besoin d'insister sur la valeur d'un tel programme. Les noms des auteurs et des œuvres ne sont-elles pas en pareille cas la meilleure des réclames ?

« Pilette », l'hilarante comédie villageoise, en trois actes, de Marius Chamot, mettra le point final à la séance officielle, qui promet d'être du plus haut intérêt.

La manifestation organisée par la « Lyre » attirera certainement un nombreux auditoire, ce que nous souhaitons de tout cœur à nos chers musiciens.

Soirée musicale « Charrière ».

Les amateurs de bonne musique se réuniront certainement à la nouvelle que la maison Charrière et Cie, de notre ville, donnera cette année encore, soit le samedi 10 décembre (voir annonces), une soirée musicale et récréative à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

Vu le succès des concerts précédents, la maison Charrière a préparé cette fois encore un programme de choix qui ne le cède en rien à ceux des années passées.

Au programme nous voyons entre autres : « Orphée aux enfers », ouverture d'Offenbach, exécutée par l'Orchestre du Grand Opéra de l'Etat, Berlin ; Tannhäuser « Chœur des Pélerins », de Wagner, exécuté par le Chœur et l'Orchestre du Grand Opéra de l'Etat, Berlin ; Le « Vaisseau fantôme », ouverture de Wagner, exécutée par l'Orchestre Royal de Londres ; « Oberon », ouverture de Weber, exécutée par l'Orchestre du Conservatoire, Paris ; le « Concerto pour violon en ré majeur Op. 61 » de Beethoven, joué par « Kreisler » le 1er violoniste du monde, avec accompagnement de l'Orchestre de l'Opéra de l'Etat, Berlin, constituera la pièce de résistance, etc.

Quatre numéros du programme seront joués sur le nouveau gramophone « La voix de Son Maître » qui vient d'être créé et qui, dit-on, est une merveille qui fera frissonner l'auditoire. Ce nouvel appareil saura donner un éclat particulier aux voix exceptionnelles d'un « Gigli », communément dénommé le « nouveau Caruso », qui donnera « Quanno A Femmena Vo », ou de la réputation « Amérita Galli-Curci » qui chantera « Ed ora a voi cantero una canzon ».

A la dernière minute, la Maison Charrière nous annonce qu'elle a réussi à obtenir le disque original du « Ranz des Vaches », chanté par Colliard et le groupe choral de l'abbé Bovet, à Milan.

Chacun sera satisfait et gardera de cette soirée le plus agréable souvenir.

La volenté du mort.

Le public accueillera avec faveur ce film très impressionnant et très mystérieux où le drame s'allie avec beaucoup de goût au roman le plus séduisant. La grande actrice Laura la Planta illumine par sa beauté et son talent si personnel cette création d'un genre absolument nouveau.

En marge de la vie bulloise...

La Gruyère s'est transformée en paysage londonien. Décidément la brume prend d'assaut les côtes des monts. Plus de soleil, plus de ciel bleu, plus d'étoiles pâlisantes, plus d'horizons découpés selon les ondulations gracieuses des crêtes ; plus rien que le givre qui saupoudre les rameaux nus et dessine ses fantasmagories capricieuses, plus que l'haleine humide des nuages ambulants, qui vous chatouille la gorge traîtreusement en attendant qu'elle vous injecte le rhume ou le coryza. Le monde se rétrécit. On se sent prisonnier de la nue. Il ne vous reste pour tout espoir que les quelques décimètres qui délimitent les frontières de votre horizon.

Horrible chose que la brume, en pleine Gruyère, aussi longtemps et aussi féroce-ment ! Défilé malhonnête jeté à notre soleil et aux cimes sereines de nos alpes ! Notre chef-lieu est pris dans l'engrenage. Ses trottoirs sont glissants ; à peine distingue-t-on la tourelle du donjon féodal. La brume pénètre jusque dans l'intérieur de votre « chez soi » importune visiteuse et y sème des germes de maladie et de mort. La morsure est sournoise, elle passe presque inaperçue. Les passants sont chaudement habillés, en face de cette menace latente. Seules, les dames, par souci d'une mode qui ne connaît ni les rigueurs de la température, ni les conseils des médecins, méprisent l'assaut de la brume froide et offrent crânement leurs membres inférieurs en holocauste sur l'autel de la « Beauté ».

Ah ! que je voudrais être montagnard, alpiniste, tout au moins, comme l'un ou l'autre de mes amis, pour m'en aller de Bulle, une fois ou deux par semaine, et gravir les pentes qui conduisent au-dessus de la « mer de brouillard », vers les altitudes où le soleil est le roi incontesté de l'espace !

On dit que, fièrement campé sur son bâton, le touriste éprouve involontairement une espèce de mépris pour les « gens de la plaine », quand il trône, tel un Charlemagne, sur l'immense étendue grise qui recouvre tant de choses !

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Un nouvel incident a surgi à la frontière serbo-bulgare. Des comitatdjis ont jeté des bombes, à Stroumitza, Serbie méridionale, contre des passants et ont ouvert un feu nourri contre les agents de police et les particuliers qui les poursuivaient. Une femme et un enfant ont été tués et plusieurs personnes grièvement blessées.

La population est indignée et demande des autorités des mesures sévères. devant le Conseil de la S. d. N. entre M. Woldemars, délégué lithuanien et M. Zaleski, délégué polonais.

La Lithuanie demande pourquoi le maréchal Pilsudski voulut à un moment donné mobiliser sur la frontière lithuanienne. M. Zaleski prie la Lithuanie de dire si elle se considère encore en état de guerre avec la Pologne, ce qui serait contraire au pacte de la S. d. N. Il présente la paix au délégué lithuanien. Le Conseil désigne comme rapporteur le délégué hollandais, qui accepte.

La Chambre roumaine a voté à une énorme majorité sa confiance au cabinet Vintilla Bratiano.

En Amérique, le budget de la défense nationale s'élève à 645 millions de dollars, soit 20 millions de dollars de plus que l'année dernière.

A la Cour internationale de justice, M. Huber, Suisse, a été remplacé à la présidence, par M. Anzilotti, Italien.

Crimes et délits.

Près de Varese, deux jeunes filles âgées de 16 et 17 ans se sont suicidées en se jetant sous le train. On ne connaît encore les motifs de cette funeste détermination.

Dans une commune de la province de Goritz, un paysan, d'accord avec sa femme et sa belle-mère, a tué son beau-père, âgé de 50 ans. Il a été dénoncé par son fils.

Les gendarmes d'Yverdon et des environs ont mis la main sur les deux hommes qui avaient assailli, terrassé et dépouillé un domestique de campagne de Prilly.

A Intra, province de Novarre, un chef fasciste a été assassiné.

A Lyon, un boucher revenant de la foire a été attaqué dans l'allée de sa maison et étourdi à coups de gourdin et soulagé de son portefeuille qui contenait un montant de 50.000 fr.

Malheurs et accidents.

Le train express Berlin-Dresde-Prague-Vienne est entré en collision, mardi, avec un train de marchandises à Sigmunds-Herberg. Le chef de train a été tué et 26 voyageurs blessés.

A Genève, M. Michel Pelsicaro, 52 ans, est tombé du cinquième étage d'une maison en construction et s'est tué.

A Williamson, Etats-Unis, 8 personnes ont été brûlées vives au cours de l'incendie d'une pension.

Près de Cagliari, deux gendarmes sont entrés en collision avec deux bandits. Ces derniers ayant fait feu sur les agents, ceux-ci ont riposté et tué les malfaiteurs.

A Nogales, Etat d'Arizona, des bandits ont mis une ville à sac et ont ensuite arrêté un train et emmené captifs une foule de voyageurs.

Chlorose, anémie?



Extrait de malt du Dr. Wander, ferrugineux

En vente dans toutes les pharmacies : SEMI-LIQUIDE, en flacons à frs. 2.50 " en bocaux à " 6.- SEC, en flacons à " 3.50

DR. A. WANDER S.A. BERNE

Le mort.
 avec faveur ce film très
 mystérieux où le dra-
 ppe de goût au roman le
 grande actrice Laura la
 beauté et son talent si
 on d'un genre absolument

La vie bulloise...
 transformée en paysage
 ment la brume prend
 des monts. Plus de so-
 uen, plus d'étoiles pâlis-
 ons découpés selon les
 es des crêtes; plus rien
 aujourd'hui les rameaux
 fantasmagories capricieu-
 sement humide des nuages
 chatouille la gorge trait-
 ant qu'elle vous injecte
 a. Le monde se rétrécit.
 er de la nue. Il ne vous
 voir que les quelques dé-
 ent les frontières de vo-

ie la brume, en pleine
 temps et aussi féroce-
 mété jeté à notre soleil
 es de nos Alpes! Notre
 ns l'engrenage. Ses trot-
 à peine distingue-t-on
 n féodal. La brume pé-
 ntré de votre « chez
 euse et y sème des ger-
 e mort. La morsure est
 e presque inaperçue.
 haudemment habillés, en
 e latente. Seules, les da-
 e mode qui ne connaît
 température, ni les con-
 néprennent l'assaut de la
 rent crânement leurs
 en holocauste sur l'au-

is être montagnard, al-
 us, comme l'un ou l'au-
 ur m'en aller de Bulle,
 r semaine, et gravir les
 nt au-dessus de la « mer
 s les altitudes où le so-
 esté de l'espace!
 ent campé sur son ba-
 ouve involontairement
 is pour les « gens de la
 rône, tel un Charlema-
 tendue grise qui recou-
 P.

Les brèves.
 ques et diverses.
 a surgi à la frontière ser-
 djijs ont jeté des bombes,
 méridionale, contre des
 un feu nourri contre les
 particuliers qui les pour-
 et un enfant ont été tués
 grièvement blessés.
 indignée et demande des
 sévères.

a S. d. N. entre M. Wol-
 tanien et M. Zaleski, dé-
 de pourquoi le maré-
 à un moment donné mo-
 lithuanienne. M. Zaleski
 lire si elle se considé-
 erre avec la Pologne, ce
 i pacte de la S. d. N. Il
 légat lithuanien. Le Con-
 porteur le délégué hol-
 cepte.

maîne a voté à une énor-
 me au cabinet Vintilla
 budget de la défense na-
 millions de dollars, soit
 de plus que l'année der-
 nationale de justice, M. Hu-
 placé à la présidence, par

et délits.
 es jeunes filles âgées de
 icidées en se jetant sous
 encore les motifs de cette

ne de la province de
 cord avec sa femme et sa
 eau-père, âgé de 50 ans.
 n fils.
 Yverdon et des environs
 les deux hommes qui
 é et dépouillé un domes-
 Prilly.
 de Novarre, un chef fas-
 mer revenant de la foire
 llée de sa maison et
 ardin et soulagé de son
 enait un montant de

Quel accident.
 lin-Dresde-Prague-Vien-
 on, mardi, avec un train
 munds-Herberg. Le chef
 voyageurs blessés.
 hel Pelsicar, 52 ans, est
 age d'une maison en
 s-Unis, 8 personnes ont
 ours de l'incendie d'une
 des gendarmes sont en-
 deux bandits. Ces der-
 les agents, ceux-ci ont
 teurs.
 d'Ariza, des bandits ont
 ont ensuite arrêté un
 ifs une foule de voya-

Chez les paysans suisses.

L'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans a eu lieu à Berne. Elle comptait près de 1000 participants de toutes les régions de la Suisse. M. Savoy, conseiller d'Etat de Fribourg, a été appelé à faire partie du comité. Un exposé richement documenté a été présenté par le Dr Laur, secrétaire de l'Union. L'orateur a passé en revue les différents facteurs de l'économie suisse actuelle et a insisté sur l'importance qu'il y a, chez nous, à améliorer les conditions d'existence de l'agriculture.

Les résolutions suivantes ont été votées:
 1. Collaboration aux tâches ayant pour objet d'accroître la prospérité nationale, de garantir la sécurité et d'assurer la protection de la patrie.
 2. Sauvegarde de la prospérité paysanne.
 3. Aménagement plus rationnel de l'exploitation agricole.
 4. Abaissement du coût de la production agricole.

5. Abaissement des tarifs de transports par chemin de fer et par poste des produits agricoles indigènes et des articles nécessaires à l'agriculture.

6. Adaptation des prix des produits agricoles aux frais de production. On cherchera en particulier à atteindre ce but par les mesures suivantes: a) Extension de l'organisation créée dans en vue de la mise en valeur du lait; éviter que les exportateurs suisses ne se fassent une concurrence effrénée; b) Application intégrale des dispositions de la loi fédérale sur les épizooties et de celles sur le contrôle des denrées alimentaires; c) Poursuite de la politique douanière suivie jusqu'ici; d) Adop-

tion de mesures propres à assurer l'approvisionnement du pays en pain et maintien de la culture des céréales, conservation du régime actuel jusqu'au règlement constitutionnel de la question; e) Organisation du débit du bétail de boucherie indigène; f) Lutte contre l'alcoolisme; g) protection du vignoble indigène; h) protection de la sylviculture; i) Propagande de la consommation des produits du pays.

7. Amélioration de la situation des populations des régions montagnardes.

8. Protection de la propriété.
 9. Application générale du droit de succession rural et fixation des soultes aux cohéritiers d'après le principe de la valeur du rendement; lutte contre le paiement de prix excessifs pour la terre.

10. Imposition équitable de l'agriculture.
 11. Egalité de traitement de l'agriculture lors du développement de la législation sociale.

12. Contrôle des trusts par l'Etat et limitation des bénéfices excessifs du gros capitalisme.

Dernière Heure

De vifs incidents ont eu lieu à la Chambre française au sujet d'un discours prononcé par le député communiste Hueber, du Bas-Rhin. La séance a dû être levée.

Le chef de la station de Bruttelen, Berne, 27 ans, a passé sous un train, mercredi, et a eu les deux jambes coupées. Il a succombé hier matin.

A Brugg, M. Jacob Haus, 61 ans, contre-maître aux Chemins de fer, qui circulait à draine a été télescopé par une locomotive et tué sur le coup.

†
 Monsieur Auguste TERCIER, à Vuadens; Messieurs Emile, Paul et Ernest TERCIER et familles à Aix-les-Bains;
 Monsieur et Madame Louis TERCIER-CORBOZ et leurs enfants, à Vuadens;
 Monsieur et Madame Jules TERCIER-DEILLON et leur fille, à Lausanne;
 Madame et Monsieur FOURNIER-TERCIER et leur fils, à Lausanne;
 Mademoiselle Anna TERCIER, à Genève;
 Mademoiselle Lina TERCIER à Lausanne;
 Mademoiselle Jeanne TERCIER, à Lucerne;
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

Colette TERCIER-GILLER

leur chère et bien-aimée épouse, mère, grand-mère et belle-mère, enlevée à leur tendre affection le 8 décembre 1927, à l'âge de 60 ans, après une maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Vuadens, samedi 10 décembre, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille ULDRY remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. FRIBOURG
 Magasin de cercueils et couronnes.
 Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.
 Automobiles funéraires. P.20,058F

Firmin BLAIN
cordonnier
 Maison Widmer-Blain
 rue de Vevey, au 1^{er} étage
 — BULLE —
 Ressemelage avec talon
 pour hommes 7.50 Fr.
 pour dames 5.50 Fr.
 Travail soigné.
 Se recommande.

PHARMACIE D'OFFICE
 Dimanche 11 décembre
 Pharmacie du Cheval-Blanc.

Café de malt Kathreiner-Kneipp
 la santé de la famille. 80 Cts. le paquet d'un 1/2 kg.

Cinéma LUX
 Vendredi et Samedi à 8 h. 15
 Dimanche à 3 h. et 8 h. 15
La Volonté du Mort
 Magnifique drame en 8 parties.
Barrière de feu (Far-West)
A L'UNISSON
 FOU-RIRE
 La semaine prochaine le grand film **Métropolis**

Location de domaine
 A louer par voie de soumission, un domaine de 18 à 20 poses de terrain 1^{re} qualité, à 10 minutes de la gare de SALES et à proximité de la laiterie.
 Soumission jusqu'au 20 décembre.
 Pour renseignements, s'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2588 B.

A vendre
 une courte luge
 avec chenaquet et accessoires.
 S'adresser à **M. Emile MORET**, feu Pierre, **VUADENS**.

A vendre
 à Bulle, une
 jolie propriété
 avec une pose de bon terrain.
 Convendrait pour marchand de bétail.
 S'adresser à **J. BOSSON**, rue de Gruyères, **Bulle**. Tél. 169.

A VENDRE
 une machine à coudre „Singer“ à pieds, neuve.
 S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2594 B.

On demande
 un bon domestique
 de confiance, sachant bien traire.
 S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2593 B.

On offre à vendre
 de gré à gré, sur la route de Bulle
une maison
 d'habitation avec grange, écurie et une pose de terre si on le désire.
 S'adres. à **Jules MORAND-TERCIER, Vuadens**.

Caramels Pectoraux Kaiser
 avec les 3 sapins
contre LA TOUX
 l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. De toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 60 cts., boîte à 1 fr. En vente chez:
 Bulle: Droguerie Dubas.
 Cerniat: Pierre Andrey-Charrière, négt.
 Broc: Ad. Enderli, épicer. G. Démétraz. Société de Consom.
 Sorens: M. Romanens, ngf.
 Epagny: Soc. de Consom.
 Gumefens: J. Fragnière, épicerie.
 Morlon: Louis Grandjean, épicerie.
 Gruyères: S. Deschenaux.

A vendre
 un porc gras
 d'environ 120 kg. chez **M. Justin SONNEY**, aux Boutheys, **LA TOUR**.

CHEVELURE MAGNIFIQUE
 par le véritable
sang de bouleau
 Excellent contre la chute des cheveux. — Le grand flac. Fr. 3.75. Shampoing au sang de bouleau, 30 ct. Crème du sang de bouleau pour les cheveux secs, Fr. 3.— et 5.—.
 Dans les pharmacies, drogueries, magasins des coiffures et à la Centrale des herbes des Alpes, **FAIDO**.

On demande
35.000 fr.
 sur bonne hypothèque.
 S'adres. à **Publicitas, BULLE**, sous P. 2562 B.

A remettre
 sur la place principale d'une importante localité industrielle de la Gruyère, **un bon commerce d'épicerie-mercerie**
 Affaire intéressante.
 Ecrire à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2572 B.

Mises de bois.
 La commune de **Vuadens** vendra en mises publiques le **lundi 12 décembre**, dans ses forêts **des Joux-Derrey**, environ **40 m3 billons et carons, 190 stères et 3.000 fagots neuds**.
 Rendez-vous des miseurs aux **Grosses-Portes à 9 1/2 h.**
 Vuadens, le 29 nov. 1927.
 Par ordre: **Le Secrétaire**.

A VENDRE
 d'occasion plusieurs
potagers
 à 2, 3, 4 trous, chez
Le JACQUEROUD, maréchal, **BROC**.

A VENDRE
domaine
 de grand rapport, bien situé dans la Gruyère.
 S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 2561 B.

A VENDRE
 faute d'emploi à bas prix
un bon cheval
 de petite taille, colliers et tili-bury chez
Oscar PUGIN, Riaz.

Avis aux fumeurs!
 A vendre **PAINS DE TABAC** d'environ 1 kg. à 3 fr. le pain; coupé, à 3 fr. le kg. 1^{re} qualité cette année. Franco par 2 kg.
BERSIER Arthur, CUGY (Broye).

Domaine à louer.

A LOUER pour le 1^{er} mars prochain, un domaine d'une quarantaine de poses, sur la route cantonale, près Châtel-St-Denis, avec réserve de fourrage. Habitation neuve et spacieuse. Eau et lumière, buanderie, atelier et autres dépendances.
 S'adresser, jusqu'au 25 décembre, à **PUBLICITAS, BULLE**, sous P. 2604 B.

Samedi et Dimanche
CONCERT
 donné par
l'orchestre COSSETTO, de Villeneuve.
Brasserie Viennoise
BULLE

Vente de billons
 en soumission.
 La commune de **LESSOC** met en vente par voie de soumission environ
280 m3
de beaux billons.
 Prendre connaissance des conditions auprès de **M. le Syndic**, chez lequel les soumissions devront être déposées pour le **lundi 19 décembre à 20 heures**.
 Lessoc, le 6 décembre 1927.
 Par ordre: **Le Secrétaire**.

Vente de bois
 La commune de **BELLEGARDE** offre à vendre par voie de soumission, envir. **150 m3 de billons de la forêt du Toss**, situés au bord de la route cantonale, à **Praz-Jean et Carrière**.
 Pour voir les bois, s'adresser à **M. Alexis THURLER**, conseiller communal, à la **Boschena** et remettre les soumissions à **M. le Syndic** pour le **19 décembre, à 14 heures**.
 Bellegarde, le 4 déc. 1927.
Le Conseil communal.

Tailleuse pr Dames
 On demande une
 apprentie ou rassujétie.
 Occasion d'apprendre la coupe.
 Se présenter le matin, de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
Au Grand Magasin AU LOUVRE, BULLE

A vendre
5000 peds de bon FOIN et REGAIN
 à consommer sur place ou à distraire.
 A la même adresse:
A LOUER
5 à 6 poses de terre.
 S'adres. à **Louis PUBLIOZ**, d'Alphonso, à **VILLARVOLARD**.

Commune de Broc
Vente de bois
 La commune de **BROC** expose en vente par voie de soumission, environ, **350 m3 de billons et 50 m3 de billes** situés à port de char aux **ARCKINSES**.
 Les soumissions devront être adressées par écrit, sous pli fermé, au Bureau communal, pour le **lundi 19 décembre, avant 8 heures du soir**.
 Le forestier communal sera à disposition des amateurs, sur place, le samedi 17 décembre, dès 1 h. 1/2 après-midi.
 Broc, le 6 décembre 1927.
 Par ordre:
Le Secrétariat communal.

Vente juridique d'immeubles.
 L'Office des Poursuites de la Gruyère procédera, à **EPAGNY**, dans une salle particulière de l'auberge de la **Croix-Blanche**, le **mercredi 14 décembre 1927, à 2 h. du jour**, à la vente des immeubles art. 119b, 978ba, 118b, 129, 130, 131, 125, 126a, 127 du registre foncier de la commune de **Gruyères**, comprenant habitation, grange, écurie, jardin et pré de 9 a 57 ca., et appartenant à **M. Jean BUSSARD**, ft. Constant.
 Prix d'estimation: 10.000 fr.
 Bulle, le 9 décembre 1927.

A louer
 par voie de mises publiques, le **mercredi 14 décembre, à 14 h.**, à l'**PHOTEL** de la Gare, à **VUADENS**
domaine et gîte
 maison d'habitation, grange, écuries, de la contenance de 11 poses, terrain de 1^{re} qualité, ainsi que la **gîte de Praz-Parchet**, à proximité d'une laiterie.
 L'exposante:
Vve Paul MORET.
CHIENNE
 noire et feu
 égarée
 répondant à **CORA**.
 Aviser **GARE, VAULRUZ**.

25 DÉCEMBRE
NOËL
Quel Cadeau offrirai-je ?
A. FELDER
Au Closeau, BULLE
 vous sortira d'embaras par son choix magnifique de
Gravures artistiques
 et d'**Encadrements finement sculptés.**
 De tels cadeaux sont grandement appréciés et procurent aussi des plaisirs durables.
Voyez les vitrines!

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 4

Rose des Chemins

de Charles de Vitis

« Et voici pourquoi je suis venue, conclut Véronique. Le petit capital restant à M. de Sivry avait été confié à un banquier qui, se chargeant de le faire fructifier, versait annuellement un revenu de trois mille francs. Ce matin, M. de Sivry, se rendant chez lui, trouva les portes fermées, une foule amassée à la porte criant : « A mort, à mort, le lâche, le maudit, le voleur ! » L'infâme s'est enfui, emportant avec lui la fortune, le dernier morceau de pain de mes bons maîtres. Vous êtes un grand savant, monsieur, et vous saurez trouver le moyen, vous qui savez tout, de nous faire ravoir notre argent.

— Hélas ! ma pauvre fille, en matière d'argent je suis un ignorant. C'est à vous que je m'adresserais, au contraire, pour vous prier de m'enseigner un moyen de donner à vos maîtres l'argent qui leur fait défaut.

— Monsieur, c'est impossible, ils n'accepteront rien.

— Alors, revenez ce soir, à six heures. J'aurai réfléchi d'ici là ».

En effet, le docteur réfléchit, et il réfléchit si bien et si longtemps, que toute son après-dîner il resta plongé, la tête dans ses mains, en songeant, peut-être pour la première fois de sa vie, à autre chose qu'à ses travaux. Et ce qui passait et repassait devant ses yeux demi-clos, c'était la gracieuse silhouette de Paulette. Il la voyait toujours dans l'encadrement de la fenêtre, dorée par le soleil, ainsi qu'elle lui était apparue la

première fois, et dans son cœur se confirmait le sentiment qui y germait incéssamment depuis longtemps. Il aimait Paulette, lui, le vieux savant de quarante ans ; il la voulait pour femme ; il en voulait faire l'ange de son foyer, la mère de ses enfants.

Par un scrupule inexplicable, par une prescience instinctive, Véronique n'avait pas parlé au docteur des liens qui unissaient Jean et Paulette et des promesses tacites échangées entre eux.

À 6 heures, lorsque l'exacte Véronique se présenta, la résolution de Raymond était prise.

« Dites-moi à quelle heure et à quel moment je pourrais trouver M. de Sivry seul.

— Monsieur est seul maintenant.

— Eh bien ! Véronique, je vous suis ; annoncez-moi à votre maître. J'espère que tous vos maux vont finir. »

En ce moment on entendit, dans la pièce voisine, le bruit d'un meuble renversé :

« Qu'est-ce donc ? dit vivement le docteur. On croirait qu'on nous écoute. »

Il souleva d'un geste brusque la portière en velours de Gènes réséda, éteint et ouvrit la porte qui donnait sur le petit salon voisin.

Un vase de fleurs brisé gisait à terre, à côté de la petite table à inscription de nacre sur laquelle il était posé. Un gros chat angora, le favori du docteur, Brisquet, se léchait tranquillement les pattes, très fier du dégât, dont il était sans doute la cause.

« Ah ! c'est encore toi, Brisquet, qui fais des tiennes ! dit Raymond. Je serai obligé de te remettre à la raison, car tu ne me laisseras pas un meuble intact. »

« C'est égal, dit-il à part lui, j'ai eu peur. Comment ! vous êtes encore là, Véronique ! Allez donc, je vous suis. Que tout le monde ignore toujours votre démarche, » ajouta le généreux docteur.

Il partit rassuré. Il se trompait : ses deux conversations avec Véronique avaient été surprises par Lucien.

Dissimulé derrière la porte, entre le cabinet et le salon, dans un mouvement violent qu'il avait fait pour se retirer, il avait renversé le vase posé sur la table et n'avait eu que le temps de se cacher à l'abri d'un paravent étendu près de la cheminée. Le chat le sauva et détourna les soupçons.

« Ah ! mais, j'ai bien fait d'écouter, pensa-t-il. Il n'est pas difficile de voir quelle résolution il va prendre. Il s'est certainement laissé captiver par une de ces aventurières. Il en épousera une et mariera richement l'autre à un de ses cousins. Hé ! mais, pourquoi ne serai-je pas celui-là ? Il faudrait voir et ne pas me laisser flouer. A nous deux, mesdemoiselles ! Lucien n'a pas dit son dernier mot. »

M. de Sivry, atterré par la terrible nouvelle, était affaissé dans un fauteuil quand le docteur entra.

« Monsieur Grauville, dit-il en tendant la main, quelle bonne inspiration vous conduit ici ?

— Monsieur, dit ému le docteur, c'est tremblant, c'est en solliciteur, que je viens...

— Comment ! vous, le grand docteur, le grand savant, avez quelque chose à solliciter de moi ?

— C'est le bonheur, c'est la joie de ma vie que vous tenez entre les mains.

— Parlez, monsieur, vous piquez ma curiosité. S'il est en mon pouvoir de vous rendre heureux, c'est fait, je vous prie de le croire.

— Monsieur, j'irai droit au but...

— Je vous écoute, parlez.

— Enhardi par votre promesse, monsieur, j'ose me déclarer. J'aime Mlle Paulette et je vous demande sa main. »

Le premier mouvement de M. de Sivry fut

un mouvement de refus ; puis, en une seconde, il se vit ruiné, le mariage de Paule et de Jean rendu impossible, ses filles livrées à la misère ou condamnées à un travail quotidien. Un changement rapide s'opéra dans ses idées, et ce fut le cœur joyeux, la main tendue, qu'il tendit à Raymond :

« Monsieur, je n'étais guère préparé à cette nouvelle ; mais tout le bonheur est pour nous. J'accepte au nom de ma femme et au mien.

— Il faut aussi consulter un peu Mlle Paule, interrompit le docteur.

— Paulette est une enfant qui ne voit que par nous et qui aimera le mari que nous choisirons. Ces dames vont rentrer certainement, et je préfère qu'elle ne vous trouve pas ici. Au revoir, cher docteur, et revenez, ce soir, voir votre fiancée. »

Dix minutes après le départ du docteur, Mme de Sivry rentrait avec ses enfants. Le père appela sa fille près de lui et lui dit d'un air radieux :

« Paule, grâce à toi, si tu le veux, nos chagrins sont finis.

— Que dites-vous, mon père ? dit Paule interdite.

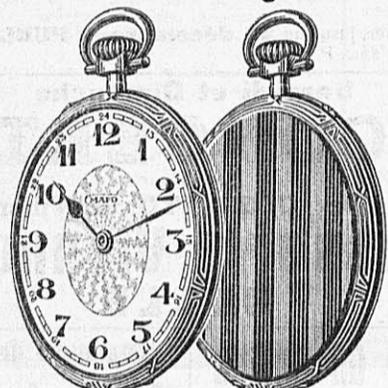
— Rien que la vérité, mon enfant. M. Raymond Grauville, notre riche voisin, le grand docteur renommé dans le monde entier, nous fait l'honneur de demander ta main... et je la lui ai promise ! »

Paule eut un mouvement de recul. Comment ! on disposait ainsi d'elle ? Elle eut envie de crier : « Non ! non ! mille fois non ! Que m'importe la pauvreté ? Je travaillerai et je serai fidèle à Jean. »

(A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

N'HÉSITEZ PAS!!!
 Cette merveilleuse montre vous est envoyée à CHOIX sans frais et sans obligation d'achat



De forme élégante, avec riches décors modernes, forte botte en pur métal extra blanc et inaltérable, d'un excellent fonctionnement, garantie écrite de 2 ans, elle ne coûte que Fr. **12.50**

Découpez ce bulletin de consignment et envoyez-le aujourd'hui encore à

M. FONTANA, Comptoir des Montres, MAFO.
 Crétets, 75, La Chaux-de-Fonds, N° 91.

Me référant à votre annonce, veuillez m'envoyer à choix, sans frais et sans obligation d'achat pour moi, la montre que vous offrez à 12 fr. 50. D'autre part je m'engage à vous la retourner ou vous la payer dans un délai de 3 jours.

Nom _____
 Adresse _____

Hôtel des Alpes-Terminus, Bulle
 Samedi 10 décembre 1927
 à 8 h. 30

Soirée Musicale et Récréative
 publique
 donnée gracieusement par la

Maison CHARRIÈRE & Cie
 — BULLE —
 avec ses merveilleux instruments.

Entrée libre.

On peut retenir ses places à l'avance à l'Hôtel des Alpes à partir de samedi matin, dès 10 heures.

Mise de bois

Le Conseil Communal de **Châtel-St-Denis**, exposera en vente, par mises publiques, environ **1000 m² de beau bois sur pied**, situés dans ses forêts communales. Préparation au gré de l'acheteur.

La mise aura lieu **lundi 12 décembre, à 1 h. 30, à l'Hôtel-de-Ville.**

Vendredi 9, et samedi 10, visite des bois.
 Départ de l'Hôtel-de-Ville à 8 heures.
 Par ordre : *Le Secrétariat communal.*

Location de pâturages

La Commune de **MONTBOVON** exposera en location ses **pâturages de Pierre-Devant et Praz-du-Pont** pour le terme d'une année.

Les mises auront lieu à **l'Hôtel de Jaman, vendredi 16 décembre, à 2 h.** de l'après-midi, sous conditions qui seront lues avant les mises.

Montbovon, le 5 décembre 1927.
Le Conseil communal.

Pour les fêtes
EXPOSITION de JEUX ET JOUETS
 pendant le mois de décembre.

Rayon spécial de jouets
 vendus à moitié prix

MAGASIN ACKERMANN-EBERLE, BULLE

VENTE d'un petit domaine à Attalens.

M. Eugène Uldry à Attalens offre à vendre de gré à gré le domaine qu'il possède à Attalens, lieu dit « La Jacquaz » et « La Bourgataire », comprenant une grande et petite ferme, avec 10 poses 260 perches de terrain attenant.

Eau, lumière électrique, bâtiments à l'état de neuf, situation avantageuse au bord d'une route communale, à 5 minutes de l'église, des écoles et de la laiterie. Terrain de 1ère qualité. Entrée : printemps prochain. Facilités de paiement.

Pour visiter et traiter s'adresser au propriétaire.

L'extrait du reg. foncier et les conditions déposent en l'étude du **notaire Kœlin, à Châtel-St-Denis.** P. 15.483 F.

— LESSO —
 Dimanche 18 décembre

Grand Concert d'adieu
 MUSIQUE DE LA BÉNICHON
 Ruban : 1 Fr.

Se recommande. **ROULIN, tenancier.**

Rabais sur les Chapeaux d'hiver
 au

SALON DE MODES de MME JEANNE GLASSON
 au deuxième étage
 — de la Maison Pinaton, BULLE. —

Encore quelques chapeaux à 5 Fr.

„Bruyéria“
 Le balai économique pour l'entretien des Rues Cours dépôts écuries garages.

BULLE. Eug. CROTTI, négt.
 BROG, Ad. ENDERLI, „
 EPAGNY, G. HASSLER, „

Vente en gros :
 Agence Agricole
A. MARGOT, Vevey

Demandez dans les cafés le
GLOS de la REINE BERTHE
 Neuchâtel blanc 1^{er} choix
 de la Compagnie viticole de Cortaillod.
 Dépositaire :
Félix DECROUX
 Vins et spiritueux **BULLE.**

Dimanche 11 décembre
— CASSÉE —
 à l'AUBERGE des MONTAGNARDS
Estavannens
 Invitation cordiale. La tenancière.

Des milliers
 trouvent un grand soulagement de leur catarrhe en employant nos „Putz-Gorge“. Vous aussi, après l'essai de nos „Putz-Gorge“, vous jugerez de l'effet excellent produit par la dégustation de ce fameux bonbon.

Exigez partout nos véritables „Putz-Gorge“.

Seuls fabricants :
Klameth & Co, Berne.

HERNIE

Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression très dangereuse et brutale des mauvais bandages qui sont vendus dans les magasins non fabricants.

Quel que soit votre métier, vous pouvez travailler sans crainte, ni fatigue, quand la hernie est intégralement contenue et réduite par un bandage perfectionné et fait sur mesure spécialement pour chaque infirme.

H. PARIL, Spécialiste
 Herniaire, Bandagiste, Orthopédiste
 3, Rue de Lausanne, Fribourg. P. 20.103 F.
 Seul fabricant dans le canton. Essai gratuit sans engagement.

Mises de bétail et chédail

Les hoirs de feu **Auguste Morand, au Carry, près Bulle**, vendront aux enchères publiques, à domicile, le **vendredi 16 décembre prochain, dès 9 1/2 h. :**

1 jument de trait, 5 jeunes vaches, 5 taures portantes ou fraîches vélées, 2 génisses, bétail pie-rouge et de montagne, 3 jeunes chèvres chamoisées, 2 truies de 7 mois pour l'élevage, deux rûchers avec 3 bonnes colonies et 12.000 pieds de foin et regain, dont 5.000 pieds au Niremout, par lots à distraire.

Chédail : 1 manège avec batteuse, 1 charrue, 2 herbes, une faucheuse à deux chevaux, 1 fanouse, 4 chars, 1 caisse à purin et divers, 2 luges à billons avec chenaquets, hache-paille, train de chalet, 1 pèse-lait, 1 centrifuge avec baratte, clochettes, harnais, faux, fourches, râtaux, chaînes, serroirs, quenouilles, outils de bûcherons, etc.

Paiement comptant.
Hoirie MORAND.